



SOLUTION SALON DE COIFFURE

Vous accompagner dans tous vos besoins



Cabinet de courtage
Depuis plus de 40 ans

WWW.CLCASSURANCES.COM

3 hommes aux compétences complémentaires avec plus de 20 ans d'expérience

40 collaborateurs spécialisés joignables sur ligne directe



Philippe LOISEAU
Fondateur du Groupe



Philippe DEMOLIN
Associé Gérant



Jean SIMON
Associé Gérant

Février
2019



rentre au capital du Groupe CLC International Assurances.

SIACI SAINT HONORÉ assure + de 2 millions de personnes en France, au Luxembourg, en Suisse, au Canada, aux Emirats Arabes Unis, en Chine et en Thaïlande.

80 ans
d'expérience

437 M €
Chiffre d'affaires
en 2018

N°1 en France

Constructions
Transport
Prévoyance
Santé collective
Mobilité International

Janvier
2019



Union avec 2 autres Courtiers majeurs régionaux et centralisation des services au siège social de CLC International Assurances



2018



Palier des **4 M €** de commissions atteint

2016



Agrandissement du siège social à Villenave d'Ornon
1 000 m² dédié au cabinet

2015



Lancement de 2 nouvelles représentations en France :
Bergerac - Dumont Courtage,
Arcachon - Saflix Courtage,
venant compléter l'implantation de CLC International Assurances :
Bordeaux - Larrieu Courtage
Marseille, La Rochelle et Paris,



2007



Union de CLC International Assurances avec une structure implantée à La Rochelle.

1969



Création du cabinet à Villenave d'Ornon (33)

COURTIER EN ASSURANCE

LE SPÉCIALISTE DES SALONS DE COIFFURE

CONTRAT SPÉCIFIQUE

UNE PROTECTION OPTIMALE pour vos locaux et biens professionnels

BIENS GARANTIS

- Vos locaux
- Vos biens professionnels (mobilier, marchandises, matériel...) en valeur à neuf
- Vos biens personnels et ceux de vos clients et salariés

ÉVÉNEMENTS GARANTIS

- Incendie, dégâts des eaux, catastrophes naturelles, événements climatiques, bris de glace...
- Dommages électriques, vol, vandalisme, bris de matériel électrique ou électronique...

UNE VÉRITABLE RESPONSABILITÉ CIVILE pour les dommages causés à autrui

NOUS GARANTISSONS SANS FRANCHISE

- Les dommages résultant des produits vendus : allergies...
- Les préjudices esthétiques (cheveux brûlés suite à maladresse ou utilisation non conforme d'un équipement)
- Les tâches, détériorations et vol des effets personnels des clients (vêtements, bijoux...)
- Les accidents corporels des clients, du personnel et du titulaire du salon

UNE RÉELLE SÉCURITÉ FINANCIÈRE pour votre établissement

PERTE D'EXPLOITATION

- Indemnisation de la perte de marge brute résultant d'un événement garanti (incendie, événements climatiques, vol, vandalisme, dommages électriques, bris de matériel...) pour continuer de payer vos charges fixes.

PERTE DE VALEUR VÉNALE

- Perte totale ou partielle de la valeur vénale du fonds de commerce suite à l'impossibilité définitive de continuer l'exploitation dans le local sinistré.

DES OFFRES D'ASSURANCES COMPLÉMENTAIRES POUR TOUS VOS BESOINS

ASSURANCES DE PERSONNES

PRÉVOYANCE
RETRAITE
COMPLÉMENTAIRE SANTÉ
ASSURANCE EMPRUNTEUR
HOMME CLÉ

ASSURANCES DE BIENS

RISQUES INDUSTRIELS
RESPONSABILITÉ CIVILE
FLOTTE AUTO
MARCHANDISES TRANSPORTÉES
GARANTIE DÉCENNALE
DOMMAGE OUVRAGE

AUTO MISSION
CYBER-RISQUES
MULTIRISQUE SYNDIC
RESPONSABILITÉ SOCIALE EMPLOYEUR
PROTECTION JURIDIQUE



FRANCHISES FAIBLES

MONTANTS DE GARANTIES ÉLEVÉS
ET ADAPTÉS À VOS BESOINS RÉELS



CLC INTERNATIONAL ASSURANCES

GROUPE SIACI SAINT HONORE

UN AUDIT GRATUIT DE VOS CONTRATS EXISTANTS ? UNE DEMANDE DE DEVIS ?

NOM et Prénom

TéléphoneMail

Raison sociale

Adresse

Code postal et VILLE.....

Renvoyez votre coupon réponse par mail : servclient@groupe-clc.com

Ou contactez directement : Laurence CROUZET, Responsable Commerciale au 05 56 87 72 25

www.clcassurances.com

SARL au capital de 2 070 000 € - SIREN 493 465 371 RCS BORDEAUX - TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 70493465371 - Site web ORIAS : www.orias.fr - N° ORIAS 07 005 912 - Garantie financière et Assurance de Responsabilité Civile professionnelle conformes au Code des Assurances. En cas de réclamation, vous pouvez adresser un mail au service réclamation de notre cabinet : reclamation@groupe-clc.com ou nous écrire à : CLC INTERNATIONAL ASSURANCES – Service réclamation (Laurence CROUZET) – CS 70189 – 33882 VILLENAVE D'ORNON Cedex. Nous vous rappelons par ailleurs que pour toute demande liée à notre activité d'intermédiaire en assurance n'ayant pas fait l'objet d'une conciliation au sein de notre cabinet, notre société relève de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : ACPR – 4, place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 09 - Tel : 01 49 95 40 00 - mediateur@cscs.fr
Aucune entreprise d'assurances ne possède une participation directe ou indirecte supérieure à 10% du capital ou du droit de vote de notre société. CLC INTERNATIONAL ASSURANCES ne détient de même aucune participation directe ou indirecte supérieure à 10% du capital ou du droit de vote d'une entreprise d'assurances. V-04/04/2019

Siège social : Allée de Brazzaville - CS 70189 - 33882 Villenave d'Ornon Cedex
Fax : 05 56 87 72 20



Une ligne directe en cas de **sinistre** week-end et jours fériés

